

M. FOSTER : Oui, le métal jaune se trouve dans le tarif révisé.

L'item est adopté.

Cyanure de potassium et nitrate d'argent, en franchise.

M. FOSTER : Retranchez "nitrate d'argent."

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Allez-vous imposer un droit ?

M. FOSTER : Oui, il a toujours été frappé d'un droit de 20 pour 100.

L'item est adopté.

Dégras.

M. FOSTER : Retranchez cet item, il est compris plus loin dans un autre item.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Qu'est-ce que c'est que le dégras ?

M. FOSTER : C'est un article employé par les tanneurs ; c'est une espèce de graisse qui vient de France.

M. HENDERSON : Elle se fabrique avec des déchets de laine.

Volailles domestiques de pure race, pour l'amélioration de l'espèce, et faisans et cailles, en franchise.

M. FOSTER : Après "espèce" insérez "pigeons voyageurs."

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Est-ce pour encourager les luttes ?

M. FOSTER : Les luttes pacifiques. Il y a dans le pays plusieurs amateurs qui s'intéressent grandement aux pigeons voyageurs.

L'item est adopté.

Briques réfractaires à l'exclusion des doublages de poêles, en franchise.

M. FOSTER : Ajoutez "pour fins de fabrication."

M. STAIRS : L'honorable ministre veut-il laisser cet item en suspens et ne pas insérer ces mots ? Ils occasionneront de la confusion. On percevra le droit sur des petites quantités de briques réfractaires destinées à des fins générales, tandis que la grande masse de ces importations se fera en franchise.

M. FOSTER : Les briques réfractaires sont fabriquées dans le pays.

M. McMULLEN : Où ?

M. FOSTER : Dans la Colombie Anglaise et à Hamilton.

M. DAVIES (I.P.-E.) : Pour quelles fins de fabrication ces briques sont-elles admises ?

M. FOSTER : Pour construire des cornues, des fourneaux et ainsi de suite.

M. DAVIES (I.P.-E.) : Ce n'est pas une fin de fabrication, mais de construction.

M. FOSTER : Oui, mais pour des fins de fabrication.

L'item est adopté.

Vases sacrés, quand ils sont importés par et pour l'usage des églises, en franchise.

M. FOSTER : Retranchez les mots "par et."

M. LANDERKIN : Est-ce clair maintenant ? Est-ce assez clair pour que le département des Douanes ne commette plus d'erreur au sujet de cet item ? Je crois qu'il est important de donner à cet item toute la clarté possible.

Sabots, lames de cornes et bouts de cornes, en franchise.

M. FOSTER : Ajoutez "bruts, non polis ou autrement ouvrés."

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Pourquoi l'honorable ministre admet-il la glace en franchise ? C'est nuire à l'industrie indigène.

M. FOSTER : Ce doit être un oubli.

M. LANDERKIN : Je vois que le grès appelé *gannister* pour composition réfractaire est admis en franchise. Pourquoi ?

M. FOSTER : Pour qu'il ne paie pas de droits.

M. LANDERKIN : A quoi sert-il, et qu'est-ce que c'est ?

M. FOSTER : Je suis convaincu que l'honorable député ne désire pas que j'entre dans ces détails.

M. LANDERKIN : Il me semble que ce grès devrait être impossible.

M. FOSTER : Je ne le crois pas.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre veut-il nous dire pourquoi cet article est admis en franchise ?

M. FOSTER : Il n'est pas produit dans le pays.

M. LANDERKIN : Combien en a-t-il été importé l'année dernière ?

M. FOSTER : Nous n'avons pas ces chiffres dans les relevés du commerce et de la navigation.

M. MILLS (Bothwell) : Il est venu de lui-même.

L'item est adopté.

Jones, rotins et roseaux, non ouvrés, en franchise.

M. FOSTER : Retranchons les mots "et roseaux." Les roseaux se font avec du jonc. Ils portent un droit de  $17\frac{1}{2}$  pour 100.

M. MILLS (Bothwell) : Le jonc est fendu.

M. FOSTER : Mais c'est du jonc non ouvré.

M. MILLS (Bothwell) : Que faites-vous des roseaux ?

M. FOSTER : Ils sont ouvrés et entrent dans la catégorie des articles sujets à un droit de  $17\frac{1}{2}$  pour 100.

L'item est adopté.

Ajustages de tuyaux en fer forgé ou en acier, et cylindres ou rouleaux en fer durci ou en acier, 35 pour 100 *ad valorem*.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quel était l'ancien droit ?

M. FOSTER : Il était de 35 pour 100. Il n'y avait pas pourvu dans la proposition déjà soumise,